

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

Laurent Mèlère, Responsable d'équipe projet au sein de la Division Systèmes Financiers à l'AFD, revient sur le programme clé de la Facilité Africaine.

— Pourriez-vous expliquer la genèse de la Facilité Africaine et du partenariat avec la Fondation Grameen Crédit Agricole ?

Laurent Mèlère : Ce programme est né d'une volonté partagée d'améliorer l'accès aux services financiers pour les populations défavorisées en Afrique subsaharienne, notamment les femmes et les habitants des zones rurales, en nous appuyant sur des institutions de microfinance (IMF) locales. L'AFD apporte sa contribution par le biais de trois outils : un prêt concessionnel pour accompagner l'activité de crédit des IMF ciblées, une subvention pour leur fournir une assistance technique, et une garantie de portefeuille pour couvrir une partie du risque de crédit assumé par la Fondation Grameen Crédit Agricole. La Facilité Africaine est une pièce essentielle de la relation entre nos deux organisations.

— Quels sont les types d'institutions visées ?

L. M. : Le dispositif participe au développement des IMF de petite taille (Tier 3, portefeuille de crédit < 10 mln USD) et intermédiaires (Tier 2, portefeuille de crédit compris entre 10 et 100 mln USD), et leur facilite également l'accès à des financements adaptés en monnaie locale. Le programme cible prioritairement les IMF à forte vocation sociale implantées dans des zones rurales, qui nécessitent, au-delà des financements, un accompagnement technique pour renforcer leur profil institutionnel et leur autonomie financière.

— Quel bilan dressez-vous du programme ?

L. M. : La Facilité Africaine a permis d'accompagner au total 26 IMF qui ont elles-mêmes financé les activités génératrices de revenus de près de 500 000 emprunteurs avec des prêts moyens d'environ 190 EUR, à fin décembre 2020.

Les IMF de taille modeste jouent un rôle majeur pour faciliter l'accès aux services financiers des ménages et des petites entreprises dans les zones reculées. Dès lors qu'elles disposent de moyens financiers et techniques adaptés, elles témoignent d'une forte capacité d'innovation, y compris en matière de finance

numérique. Malheureusement, la crise de la Covid-19 a fragilisé plusieurs IMF partenaires, les éloignant parfois de l'autosuffisance opérationnelle. La Fondation Grameen Crédit Agricole a pourtant fait preuve d'une grande réactivité, proposant notamment des formations sur la gestion de la liquidité dès le début de la pandémie.

“**Conformément aux objectifs que nous nous étions fixés, les emprunteurs sont en majorité des femmes (72 %) et plus des deux tiers sont situés en zone rurale ”**

— Quel regard portez-vous sur l'intervention de la Fondation Grameen Crédit Agricole en tant que coordinateur d'assistance technique ?

L. M. : Avec 250 missions d'assistance technique terminées dans le cadre de la Facilité Africaine à fin décembre 2020, la Fondation Grameen Crédit Agricole a couvert de nombreux domaines d'expertise, de l'élaboration de stratégies environnementales à la digitalisation du processus d'octroi de crédit en passant par le renforcement de la gouvernance. Un tel volume et une telle diversité impliquent un travail de coordination conséquent, basé sur l'identification des besoins, la définition des compétences requises pour la mission, le recrutement d'experts adéquats et le suivi des missions. Une des valeurs ajoutées de la Fondation réside incontestablement dans la qualité du dialogue avec ses institutions partenaires. ●



www.afd.fr/fr